ANNEXE .IO - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .IO

version n° 1.1 du 3 septembre 2012

En complément des Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .IO supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de Notre Site Web. Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: http://www.gandi.net/admin/contracts/.

Article .IO.1. Autorité de tutelle et Registre

.IO est l'extension officielle du Territoire britannique de l'océan Indien. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .IO :

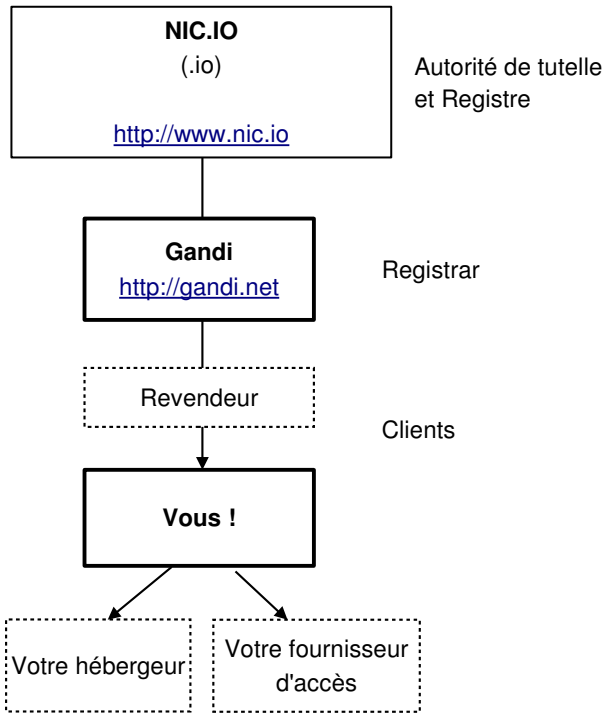

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .IO.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .IO, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .IO, définies par NIC.IO, consultables aux adresses suivantes :

- Règles : https://www.nic.io/rules.html
- Termes et Conditions : https://www.nic.io/terms.html
- Politique de traitement des données personnelles : http://www.nic.io/dataprivacy.html

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .IO. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Article .IO.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : http://www.gandi.net/domain/io/info

Les .IO sont ouverts à tous.

Pour enregistrer un nom de domaine en .IO, Vous devez respecter les conditions suivantes :

- la durée d'enregistrement est de 1 an ;
- pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **au plus tard 2 jours avant la date d'Expiration** ;
- fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le registre du .IO peut détruire Votre nom de domaine ;
- spécifier des serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer ;
- certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement, notamment les codes pays ISO 3166 et les noms de pays (https://www.nic.io/rules.html 3.2) ;
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets sont interdits.

Article .IO.4. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur : https://www.gandi.net/domain/price/detail/io

Article .IO.5. Stockage des données personnelles

Vous acceptez que le Registre du .IO accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données Whois.

Cependant, le numéro de téléphone et de fax ainsi que l'adresse email du contact propriétaire ne sont pas publiés dans la base de données publique Whois du Registre. Le contact administratif peut également choisir de ne pas divulguer ces informations.

Article .IO.6. Règlement des litiges

Le Registre du .IO a mis en place une procédure alternative de résolution des litiges spécifique pour les domaines en .IO, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

- Politique de résolution des litiges : https://www.nic.io/dres.html
- Documentation OMPI : http://www.wipo.int/amc/fr/domains/cctld/io/index.html

Article .IO.7. Transfert (changement de Registrar)

Il existe 3 procédures pour transférer un nom de domaine chez Gandi (Vous Vous conseillons de contacter Votre Registrar actuel afin de savoir quelle procédure est mise en place par celui-ci pour les transferts sortants) :

- Soit Votre Registrar actuel dispose d'une interface de "push", dans ce cas veuillez indiquer Gandi en tant que contact facturation : NIC-1165, puis lancer la procédure de transfert via Notre interface.
- A défaut si Vous êtes indiqué comme contact administratif du domaine au Registre, dans ce cas la demande de transfert peut s'initier via Notre interface en utilisant le mot de passe associé au contact administratif en tant que code d'autorisation (le mot de passe s'obtient via l'interface du Registre ou à défaut en contactant Votre Registrar actuel).
- Soit demander au contact administratif associé à Votre nom de domaine ou à Votre Registrar actuel de remplacer le contact facturation via l'interface du Registre par Gandi : NIC-1165, ensuite veuillez lancer la procédure de transfert via Notre interface.

Avant toute demande, assurez-Vous que Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins un mois avant Expiration).

Le transfert d'un nom de domaine en .IO ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .IO.8. Changement de propriétaire

Pour changer le propriétaire d'un nom de domaine en .IO, veuillez Nous faxer le formulaire Gandi de changement de propriétaire, accompagné des justificatifs requis.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine en .IO ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .IO.9. Processus de destruction

Un jour avant la date d'Expiration, Gandi relâche le domaine au Registre. Tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont alors désactivés.

A partir de cette date, le domaine est placé en statut de Quarantaine et peut être restauré, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clientèle. La durée de la Quarantaine est de 90 jours calendaires.

Si le domaine n'est ni renouvelé ni restauré dans ces délais, le Registre le supprimera, et le domaine deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

-fin de l'annexe .IO-